

Règlement de l'Académie de répertoire vocal baroque de L'Assemblée - 2026 - avec Cyril Auvity, Marie van Rhijn et Camille Poul, 3ème édition

Présentation

L'Académie de répertoire vocal baroque de L'Assemblée, organisée du **7 au 10 septembre 2026** à Châtellerault, offre une opportunité unique d'approfondir votre pratique musicale, sous la direction d'artistes - pédagogues de renom : **Cyril Auvity, Camille Poul et Marie Van Rhijn**. Cette formation intensive est conçue pour les jeunes professionnels ou les pré-professionnels pour affiner leur technique et leur interprétation du répertoire baroque, préparer des auditions ou des rôles.

Ce stage s'adresse à deux types de publics. D'abord, les **chanteurs et chanteuses** qui ont terminé leur cursus ou sont actuellement en formation supérieure (conservatoires, pôles supérieurs, CNSMD, académies baroques, etc.) ou qui sont déjà professionnels et souhaitent perfectionner leur technique dans le style baroque. Ensuite, les **instrumentistes** (clavecinistes, théorbistes, violistes, violoncellistes, etc.) qui veulent maîtriser l'accompagnement vocal, et souhaitent des coachings spécifiques sur cet aspect de leur travail).

Objectifs Pédagogiques

Ce programme est conçu pour vous permettre de :

- **Renforcer le lien avec la basse continue** : affiner l'écoute mutuelle et la réactivité entre le chanteur et l'accompagnateur, cultivant ainsi un véritable dialogue musical.
 - **Approfondir votre compréhension stylistique** : saisir les enjeux historiques, rhétoriques et esthétiques propres au récitatif à la française ou à un air de cour.
 - **Affiner votre interprétation** : développer une expressivité vocale capable de rendre les émotions et les tensions du texte, tout en respectant scrupuleusement les codes du style baroque français.
-

Lieu, Places disponibles et Dates

- **Lieu des cours** : Hôtel Sully, 14 Rue Sully, 86100 Châtellerault
- **Dates** : Du lundi 7 au jeudi 10 septembre 2026

- **Places disponibles** : Douze places (chanteurs et/ou instrumentistes) sont disponibles pour les participants actifs, dont au maximum 9 places pour les chanteurs.
-

Professeurs:

- **Cyril Auvity**, ténor
 - **Camille Poul**, soprano et technique alexander
 - **Marie Van Rhijn**, clavecin et cheffe de chant
-

Programme Pédagogique

Chaque participant bénéficiera chaque jour d'au moins deux sessions personnalisées de coaching sur son répertoire. Celles-ci incluront une session de 60 minutes avec un professeur de Chant (technique vocale et interprétation) et une session de 45 minutes avec un chef de chant. Les stagiaires sont invités également à assister aux autres coachings de l'Académie et à participer à des cours collectifs.

Tarifs de Participation

Deux formules sont proposées pour les participants :

- **Formule 2 jours : 300 euros**
 - Accès aux cours les 7 et 8 septembre 2026
 - **Formule 4 jours : 350 euros**
 - Accès aux cours du 7 au 10 septembre 2026
 - Participation au concert final.
-

Hébergement et repas

Le **logement est offert** pour tous les étudiants inscrits à la masterclasse (hors auditeurs). Les chambres individuelles seront réservées aux premiers inscrits (6 places disponibles en chambres individuelles avec salles de bains partagées). D'autres hébergements par deux ou trois personnes seront également disponibles.

Un partenariat a été mis en place avec le traiteur local **Hemon**, qui propose aux participants de la masterclasse un **repas complet (entrée, plat, dessert et boisson) au tarif de 13 €**.

Les étudiants inscrits à la masterclasse bénéficient en outre d'une **réduction de 5 % au moment du paiement**.

Les stagiaires qui souhaitent organiser leurs repas autrement peuvent le faire librement. Des **cuisines sont à disposition dans chaque logement**, et plusieurs **solutions de restauration à prix raisonnable** sont disponibles dans le centre-ville, notamment autour de l'Hôtel Sully.

- Le **petit-déjeuner** est inclus dans les frais d'inscription pour tous les participants actifs.
 - Un **apéritif dînatoire de bienvenue** sera organisé en début de masterclasse le 7 septembre (ouvert aux actifs et aux auditeurs).
 - Un **apéritif dînatoire de clôture** sera offert à tous les participants par l'Association l'Assemblée après le concert final (ouvert aux actifs et aux auditeurs).
-

Participation en tant qu'Auditeur

Les personnes souhaitant assister à la masterclasse en tant qu'auditeurs sont les bienvenues.

- **Frais d'accès** : Une adhésion de **25 euros** à l'association organisatrice est requise.
-

Participation des Instrumentistes

Les instrumentistes (violoncellistes, théorbistes, violistes de gambe, etc.) intéressés à participer sont invités à **nous contacter directement** à l'adresse suivante : **marie.vanrhijn@lassemblee.fr** pour discuter des modalités de leur implication et de leur rôle au sein de la masterclasse. Une adaptation spécifique de leur participation sera envisagée au cas par cas. Nous envisageons de réserver **trois places pour des instrumentistes**.

Concert Final

- Un **concert de clôture** aura lieu le **jeudi 10 septembre 2025**
- Ce concert mettra en lumière le travail des élèves inscrits à la formule 4 jours.
- **Précision importante** : La participation au concert final n'est pas rémunérée et n'est pas obligatoire, mais elle est fortement suggérée pour l'entraînement en situation publique. L'équipe artistique encadrante fournira des retours sur votre prestation, qui sera l'occasion d'être accompagné par des artistes cheffes de chant expérimentées.

Modalités d'Inscription et Conditions de Paiement

Pour valider votre inscription à la Masterclasse de Chant Baroque, veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1. Remplissez le formulaire d'inscription et envoyez-le avec deux enregistrements audio ou vidéo à Giulia Valentini (giulia.valentini@lassemblee.fr) avant le 10 août 2026. Une fois votre inscription acceptée par l'équipe artistique, effectuez le virement pour confirmer votre participation.
2. **Paiement** : Le montant correspondant à la formule choisie (300€ pour 2 jours ou 350€ pour 4 jours) doit être réglé par virement bancaire à L'Assemblée.

(IBAN : FR76 3000 3016 3200 0372 6226 492, BIC SWIFT : SOGEFRPP)

Référence du virement : Merci de préciser "Masterclasse Chant Baroque - [Votre Nom Complet]"

3. **Confirmation** : Votre inscription sera considérée comme définitive uniquement après réception du paiement intégral.
4. **Toute inscription effectuée après le 10 août entraînera une majoration de 80 € sur le coût total.**
5. **Conditions d'annulation et de remboursement** :
 - Toute inscription est ferme et définitive.
 - Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement, d'absence ou de changement d'avis de la part du participant, et ce, quelle qu'en soit la raison.
 - L'organisation se réserve le droit d'annuler la masterclasse en cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Dans ce cas exceptionnel, les montants versés seraient intégralement remboursés.

Répertoire

Le répertoire est libre. Nous vous conseillons de choisir un programme de trois à cinq airs (pouvant être accompagnés de leurs récits) que vous souhaitez aborder. Si possible, privilégiez parmi ces pièces un air avec basse continue pour le concert final.

Les stagiaires peuvent discuter en amont du choix du répertoire avec l'équipe enseignante s'ils le souhaitent.

Merci d'envoyer vos partitions en format PDF à :

administration@lassemblee.fr